

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 384 rapportant une mesure d'expulsion .

n° 384

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 mars 1953

Numéro JO
n° 6 du 01/05/1953

Date du numéro
1 mai 1953

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue avovlicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et des étrangers à la Côte Française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1935, et les textes qui l'ont modifié

Vu l'arrêté n° 1147 du 13 octobre 1947, expulsant Daher Mohamed de la Côte Française des Somalis,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— arrêté n° 1147 du 13 octobre 1947 est rapporté en ce qui concerne : Daher Mohamed, Somali Gadabourcy Djibril Younis, né vers 1922 à Zeila (Somaliland), fils de Mohamed Diré et de Koran Guelle. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur.N. SADOUL.